
BSkyB ne pourra pas contrôler ITV

Description

Après sa montée surprise au capital d'ITV, BSkyB se voit contraint par le gouvernement britannique de vendre à perte une partie de sa participation dans la première télévision privée en clair au Royaume-Uni. La voie n'est pas pour autant dégagee pour Virgin Media, qui convoite également ITV.

Après l'Office of Fair Trading en avril 2007, la Competition Commission en octobre 2007, le gouvernement britannique a confirmé à son tour les conclusions des deux autorités de la concurrence. Le 29 janvier 2008, John Hutton, ministre de l'industrie et des entreprises, a en effet rendu publique la décision qui oblige BSkyB à ramener de 17,9 % à 7,5 % sa participation dans ITV, acquise en novembre 2006. John Hutton a également suivi les recommandations de la Competition Commission (voir le n° 5 de *La revue européenne des médias* Hiver 2007-2008) qui préconisait que BSkyB ne puisse demander de siège au conseil d'administration d'ITV.

Cette décision met un terme à la stratégie d'expansion de News Corp. dans l'audiovisuel britannique. Le leader de la télévision payante, avec 8 millions d'abonnés, ne pourra donc pas occuper également la première place sur le marché publicitaire audiovisuel, ITV trustant à elle seule plus de 40 % du marché, grâce notamment à ses fortes audiences, la chaîne étant première parmi les télévisions commerciales et troisième en termes d'audience derrière BBC1 et BBC2, qui n'ont pas accès à la publicité. Au-delà du revers stratégique, la décision du gouvernement britannique s'accompagne pour BSkyB d'une moins-value estimée à 250 millions de livres (336,7 millions d'euros). En effet, rachetés pour 940 millions de livres en novembre 2006, les 17,9 % du capital d'ITV ont depuis vu leur valeur boursière s'effriter, l'action ITV étant passée de 135 pence en novembre 2006 à 73,5 pence le 29 janvier 2008, jour où la décision du gouvernement a été annoncée. Une moins-value conséquente qui a d'ores et déjà obligé BSkyB à provisionner exceptionnellement 343 millions de livres (462 millions d'euros) pour son premier semestre, clos le 31 décembre 2007.

Le 22 février 2008, BSkyB faisait appel de la décision du gouvernement, la considérant comme injustifiée alors même que le groupe avait proposé de réduire ses droits de vote au sein d'ITV. Le 25 février 2008, Virgin Media, qui convoitait ITV avant que BSkyB n'entre dans son capital, a lui aussi fait appel de la décision, saluant la demande de réduction de participation exigée par le gouvernement mais considérant que BSkyB doit céder la totalité de sa participation dans ITV. A l'évidence, BSkyB ne peut pas prendre le contrôle d'ITV, la possibilité pour le bouquet payant de conserver 7,5% du capital d'ITV est un sérieux obstacle pour Virgin Media, qui convoite depuis longtemps la première chaîne privée britannique.

Sources :

- « Murdoch doit faire marche arrière sur ITV », E.R., *Le Figaro*, 30 janvier 2008.
- « Le gouvernement britannique désavoue BSkyB », Isabelle Chaperon, *Les Echos*, 30 janvier 2008.
- « Rejeté à la porte d'ITV, BSkyB doit revoir ses plans », Andrea Morawski, *La Tribune*, 30 janvier 2008.
- « Virgin Media fait appel dans l'affaire BSkyB/ITV », Challenges.fr, 25 février 2008.

Categorie

1. Economie
2. Un trimestre en Europe

date création

20 mars 2008

Auteur

alexandrejoux